

COMPTE RENDU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES CHERBOURG – 13/07/2023

Dernière mise à jour du document : 19/07/2023

Présents : Angèle Anicot, Ameylie Bourasseau, Claire Danvy, Cyrielle Dunogent, Emilie Lebaillif, Véronique Lecronier, Isabelle Leterrier, Adeline Ozenne, Sabrina Poujade, Delphine Travers

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée.

TEMPS D'ECHANGES

LA VOITURE

- ➔ La majorité des étudiants et personnels se rendent sur le campus en voiture. Certains font même le trajet entre l'IUT ou l'ESIX vers le RU en voiture.
- ➔ Il y a des problèmes d'incivilités sur le campus, certains conducteurs ont un comportement dangereux. Les conducteurs conduisent très vite ou prennent des sens interdits. Pour pallier à ce problème, des ralentisseurs seront installés et la police sera sollicitée pour patrouiller au niveau du RU.
- ➔ La majorité des apprentis viennent en voiture alors qu'ils habitent à Cherbourg.

La voiture électrique pour les personnels

Cyrielle Dunogent a souhaité acheter une voiture thermique et sa demande a été refusée car aujourd'hui il n'est plus possible d'acheter de voitures thermiques. Cependant, le campus ne possède pas de bornes de recharge électriques.

LE COVOITURAGE

- Les étudiants pratiquent le covoiturage pour rentrer le week-end, via des plateformes gratuites. Ils partent généralement du campus et s'organisent pour le paiement.
- La pratique du covoiturage est plus simple pour les étudiants, contrairement aux personnels qui ont plus de contraintes.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Création de nouvelles lignes de bus : projet Bus Nouvelle génération (BNG), mise en service en 2024
- Il n'y aura plus qu'un seul arrêt de bus (arrêt IUT) au lieu des deux arrêts actuellement installés.
- Actuellement, les personnes habitant en périphérie n'ont pas le choix que de passer par le centre-ville de Cherbourg pour prendre une correspondance menant au campus. Cette situation sera peut-être réglée avec les BNG.
- Il est important de sensibiliser dès le plus jeune âge sur les transports en commun, leur utilité, et comment les prendre.
- Actuellement, la ligne de bus ne passe pas en soirée, alors que l'université est encore ouverte (BU, sport, ...). Avec le BNG, cette situation sera réglée.
- Les bus actuels ne permettent pas de voyager avec son vélo.
- Il existe une ligne de car qui dessert les campagnes pour 1€ par trajet, avec la possibilité de mettre son vélo à l'arrière.

LA PRATIQUE DU VELO

Les vélos de location ou en libre-service

Des vélos Bird sont disponibles en libre-service dans Cherbourg. Le paiement se fait à la minute, donc ce service revient cher.

L'agglomération met également à disposition des vélos en prêt longue durée.

Les pistes cyclables

- Il n'y a pas de pistes dédiées au vélo pour se rendre au campus.
- La cohabitation avec les piétons est dangereuse car il y a une problématique de vitesse.
- Un travail d'identification est entrepris par l'agglomération.
- Pour se rendre au province (Hauteur de Ocqueville), il n'y a pas de pistes donc les cyclistes sont obligés d'être sur les trottoirs.
- Les pistes sont globalement discontinues, et les routes ne sont pas aménagées pour la pratique du vélo.
- A certains endroits, les trottoirs sont très larges. Serait-ce possible de les rétrécir pour créer des voies cyclables ?
- En automne, les routes sont couvertes de feuilles mortes. Avec la pluie, les routes deviennent dangereuses.
- Globalement, il y a un problème de communication de la part de l'agglomération car ce qui existe n'est pas forcément connu.
- La route des Pieux n'est pas praticable en vélo car les voitures vont trop vite.

- La ville de Cherbourg a mis à disposition un guide des pistes cyclables.

Les espaces de stationnements

Plusieurs remarques ont été faites concernant les espaces de stationnement présents sur le campus :

- Les râteliers présents sous les abris sont mal installés (proche de la paroi), et pas adaptés pour attacher son vélo de manière sécurisée. L'objectif est de les remplacer.
- Les étudiants ne viennent pas en vélo.
- Un nouvel abri sera installé devant l'entrée de l'ESIX.
- Les abris ne sont pas pleins, donc pour le moment cela ne sert à rien d'en installer de nouveau.

Concernant les vols de vélos :

- Certaines personnes ne viennent pas en vélo car elles ont peur du vol, cependant il n'y a pas de risques de vol accrus. Aucun vol de vélo n'a été recensé.
- Il existe deux types de vols de vélos : les opportunistes (= personnes qui viennent avec une cisaille ou autre, de manière ponctuelle, sans forcément avoir une organisation) et les professionnels (= personnes qui viennent avec le matériel nécessaire pour voler en masse, les vols sont souvent prémédités).
- Pour lutter contre les vols opportunistes : avoir un bon antivol et accrocher son vélo par le cadre.
- Les râteliers installés empêchent les usagers d'attacher leur vélo de manière sécurisée (possibilité de n'attacher que la roue), d'où l'intérêt de les remplacer.

Aménagements et équipements

L'installation de casiers serait une bonne idée. Un projet a été validé en commission CVEC pour installer des casiers dans tous les campus.

Sensibilisation

- La ville est actuellement en travaux, et le vélo pourrait être une solution pour ne pas être dans les bouchons.
- Il faudrait faire une veille sur les dispositifs mis en place actuellement par la CAF, la Région, ...

LA TROTTINETTE

- Il existe également des trottinettes en libre-service. Cette pratique reste dangereuse car les usagers n'ont pas de sensibilisation préalable au code de la route.
- Les étudiants ont leur propre trottinette et la dépose dans le secrétariat, ce qui pose un problème de logistique et de sécurité.
- Un rangement à trottinette sera installé à l'ESIX.
- Les personnels de la BU doivent également garder les trottinettes des étudiants dans leur bureaux, et souhaiteraient donc avoir un abri pour trottinettes à l'entrée de la BU.

LA MARCHÉ A PIED

- La majorité des étudiants vont au RU à pied, même si certains préfèrent prendre la voiture pour ce type de trajet.
- Les étudiants de l'ESIX prennent la nouvelle passerelle pour se rendre au RU à pied.

- Il y a un chemin entre le RU et le parking de l'ESIX qui n'est pas aménagé mais qui est souvent emprunté. Un escalier de fortune a été installé (voir photos).